

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY 7417 T

**Titre long** Relation d'aide en neuropsychologie

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Été 2024

**Horaire** Mardi 9h00 à 16h30

\*\* Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** Oui

**Description courte et préalables disponibles ici :** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Nicholas Pesant

**Coordonnées** [npesant\\_psy@bell.net](mailto:npesant_psy@bell.net) ou [nicholas.pesant@umontreal.ca](mailto:nicholas.pesant@umontreal.ca)

**Disponibilités** Par courriel.

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** Adriana Ursulet

**Coordonnées** [adriana.ursulet@umontreal.ca](mailto:adriana.ursulet@umontreal.ca)

**Disponibilités** Par courriel.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Ce cours se veut un approfondissement des compétences acquises dans le cadre du *Stage : relation (PSY 7948)* et vise à développer des compétences interpersonnelles et des habiletés d'intervention, afin d'aider le doctorant à composer avec la détresse psychologique et les enjeux relationnels parfois complexes rencontrés dans un contexte d'évaluation et d'intervention en neuropsychologie clinique (p. ex., difficultés d'adaptation, anxiété, dépression et deuils des clients suite à des pertes cognitives, physiques et/ou fonctionnelles). Ce cours vise donc le développement et l'intégration de connaissances (savoir), de techniques d'intervention (savoir-faire) et d'habiletés relationnelles et réflexives (savoir être), afin d'aider le futur neuropsychologue à soutenir des clients atteints de troubles cognitifs.

### Objectifs spécifiques

1. Comprendre l'importance de la relation thérapeutique et des caractéristiques des thérapeutes efficaces dans un contexte d'évaluation et d'intervention neuropsychologique.
2. Acquérir des repères théoriques pour élaborer une compréhension clinique des réactions des clients aux prises avec des troubles cognitifs.
3. Développer une posture relationnelle collaborative et acquérir des techniques d'intervention favorisant l'établissement, le maintien et la réparation de l'alliance thérapeutique auprès d'une clientèle atteinte de trouble neurologique ou neuropsychologique.
4. Se familiariser avec des stratégies d'intervention qui favorisent la régulation des émotions et le processus d'adaptation, de deuil et d'acceptation.
5. Développer son savoir être relationnel (la présence ; la conscience réflexive de soi et de l'autre en relation ; la disponibilité émotionnelle ; l'auto- et l'interrégulation du transfert et du contre-transfert).
6. Développer une réflexion personnelle et intégrative à propos des processus de deuil, d'acceptation, de réadaptation, de changement et de guérison dans un contexte d'évaluation et d'intervention en neuropsychologie.

### Compétences développées

Voir les objectifs d'apprentissage mentionnés au point précédent.

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux.
- Lectures.
- Discussions de groupe.
- Mise en situation en petites équipes (avec ou sans supervision).

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-05-07	Introduction : la dimension relationnelle de l'intervention en neuropsychologie.	Pour les cours 1 à 6 : présentation théorique, discussions de groupe, mises en situation en petites équipes.	<b>Lectures pour le cours 2</b> : Duncan (2014) et Gorske & Smith (2009, chap. 1 et 4).
Cours 2 2024-05-14	Pratique participative d' <i>empowerment</i> et neuropsychologie– 1 <sup>ère</sup> partie.		<b>Lectures pour le cours 3</b> : White (2007, chap. 1).
Cours 3 2024-05-21	Pratique participative d' <i>empowerment</i> et neuropsychologie– 2 <sup>ème</sup> partie.		<b>Lectures pour le cours 4</b> : Gorske & Smith (2009, chap. 7, pp. 113-122 seulement), Laaksonen & Ranta (2013, chap. 5 et 8) et Klonoff (2010, chap. 7). <b>Remise du travail #1.</b>
Cours 4 2024-05-28	L'alliance thérapeutique. La régulation des émotions en contexte neuropsych.		<b>Lectures pour le cours 5</b> : Cagigas & Manly (2014) et Gorske & Smith (2009, chap. 7, pp. 110-113 seulement, et chap. 5, pp. 57-84 seulement).
Cours 5 2024-06-04	Repères théoriques pour une compréhension clinique des clients atteints d'un trouble neuropsychologique.		<b>Lectures pour le cours 6</b> : Gorske & Smith (2009, chap. 5, pp. 85-96 seulement) ; Maheux, Éthier & Trépanier (2022), et Safran & Kraus (2014).
Cours 6 2024-06-11	La gestion de situations cliniques difficiles en neuropsychologie.		<b>Lectures pour le cours 7</b> : Gorske & Smith (2009, chap. 6).
Cours 7 2024-06-18	Processus de deuil, de réadaptation, de changement et de guérison.	Pour le cours 7 : présentation théorique, discussions de groupe et bilan du cours.	<b>Remise du travail #2.</b> <b>Remise du travail #3 (21 juin).</b>

\* Le 20 mai est un jour férié.

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	-Compréhension et maîtrise des concepts. -Pertinence et profondeur de l'analyse (capacité de documenter ses réponses ; faillibilité face à ses hypothèses ; conscience réflexive). -Clarté (inclut orthographe et syntaxe). -Concision.	2024-05-21	40%
Remise de travail en ligne	Voir les critères du travail précédent.	2024-06-18	40%
Remise de travail en ligne	-Pertinence des réflexions. -Clarté (incluant l'orthographe et la syntaxe). -Concision.	2024-06-21	20%

## Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Par courriel au chargé de cours, au plus tard avant minuit. 1 point de pénalité sur 40 par jour de retard pour les travaux #1 et 2 ; 0,5 point de pénalité sur 20 pour le travail #3.
Matériel autorisé aux examens	Non applicable.

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

#### Documents

--

#### Ouvrages en réserve à la bibliothèque

#### Lectures (obligatoires)

##### Pour le cours #2 :

1. Duncan, B. L. (2014). The person of the therapist : One therapist's journey to relationship. In K. J. Schneider, J. F. Pierson, & J. F. T. Bugental (Éds), *The handbook of humanistic psychology* (2<sup>ème</sup> éd., pp. 457-472). Thousands Oaks, CA : SAGE Publications.
2. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). *Collaborative therapeutic neuropsychological assessment* (Chap. 1 : *Challenges for clinical neuropsychology*, pp. 1-21). New York : Springer.
3. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 4 : *The initial interview : Collaborative information gathering*, pp. 45-55). New York : Springer.

**Pour le cours #3 :**

1. White, M. (2009). *Cartes des pratiques narratives* (chap. 1 : *Conversations externalisantes*, pp. 19-68). Bruxelles : Satas.

**Pour le cours #4 :**

1. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 7 : *Applications of CTNA methods*, pp. **113-122 seulement**). New York : Springer.
2. Laaksonen, R., & Ranta, M. (2013). *Introduction to neuropsychotherapy* (chap. 8 : *Helping children with acquired brain injury to engage in a neuropsychotherapeutic process*, pp. 143-170). New York : Psychology Press.
3. Klonoff, P. S. (2010). *Psychotherapy after brain injury* (chap. 7 : *Family life*, pp. 150-170, **uniquement les passages soulignés**). New York : Guilford Press.
4. Laaksonen, R., & Ranta, M. (2013). *Introduction to neuropsychotherapy* (chap. 5 : *Effects of brain injury on emotional reactions in a therapeutic process*, pp. 77-106, **lire de la p. 84 – section « Emotional Changes Caused by Cerebral Trauma » – jusqu'à la p. 104 – ne pas lire la conclusion**). New York : Psychology Press.

**Pour le cours #5 :**

1. Cagigas, X. E., & Manly, J. J. (2014). Cultural neuropsychology : The new norm (3<sup>ème</sup> éd.). Dans M. W. Parsons (Éd.), *Clinical neuropsychology : A pocket handbook for assessment* (pp. 132-156, **les passages soulignés**). Washington, DC : APA.
2. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 7 : *Applications of CTNA methods*, pp. **110-113 seulement**). New York : Springer.
3. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 5 : *The CTNA feedback session*, pp. **57-84, les passages soulignés**). New York : Springer.

**Pour le cours #6 :**

1. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 5 : *The CTNA feedback session*, pp. **85-96, les passages soulignés**). New York : Springer.
2. Maheux, J., Ethier, C., Trépanier, É. (2022). La régulation émotionnelle et la mentalisation chez les professionnels en relation d'aide : Compétences émotionnelles et interpersonnelles au cœur de la pratique. *Service social*, 68(1), 67–85.
3. Safran, J. D., & Kraus, J. (2014). Alliance ruptures, impasses, and enactments : A relational perspective. *Psychotherapy*, 51(3), 381-387 (**les passages soulignés**).

**Pour le cours #7 :**

1. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 6 : *Putting it all together : Two CTNA case examples*, pp. 97-104). New York : Springer.

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Consignes et règles concernant les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, l'étudiant.e devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Retard pour la remise des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50% (D) Cycles supérieurs : 60% (C)

## Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-05-09

Date limite d'abandon 2024-05-31

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

- Mesures d'accommodement
- SESH (accorde les accommodements) : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
  - SAFIRE (gère les examens) : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

**IMPORTANT** : Une fois que les accommodements ont été accordés par le/la conseiller.ère du SESH, il est de la responsabilité de l'étudiant.e de faire sa demande au SAFIRE pour l'application des accommodements pour les examens via la procédure ci-dessous. AUCUNE autre voie de transmission des accommodements ne doit être utilisée au risque qu'aucune modalité de compensation ne soit accordée à l'étudiant.e.

### PROCÉDURE

Le formulaire de demande en ligne (site du SAFIRE ci-dessus) doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.*

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>



## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale. Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.